



Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher
Association loi de 1901

Compte rendu de l'assemblée générale du 25 janvier 2020

L'assemblée générale de l'association Défense et Promotion de la Langue Française s'est tenue le samedi 25 janvier 2020 à 15h00 à Menetou-Salon dans la salle communale sise rue de Fontbertrange.

Le président Alain ROBLET salue tous les membres présents, les remercie très chaleureusement de leur présence, adresse des vœux de bonheur et de santé à tous et des vœux de prospérité pour notre association. Il présente les excuses des membres absents.

L'ordre du jour est abordé :

- Présentation du rapport moral et d'activités de l'année 2019 par le président Alain ROBLET (annexe 1). Le rapport moral est adopté à l'unanimité.
- Présentation du rapport financier par le trésorier Philippe LEBLOND (annexe 2). M. Jean-Pierre PINEAU, vérificateur aux comptes de l'exercice 2019 donne lecture de son rapport qui confirme en tous points la très bonne tenue des comptes et l'exactitude des opérations de l'exercice. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.
- Elections au conseil d'administration : Tous les candidats sont élus pour un an à l'unanimité. La composition du conseil d'administration est donc la suivante :
 - Mme Françoise HAINAUX-PINEAU
 - Mme Claudine SABOUREAU
 - M. Jack BECARD
 - M. Gérard FOULEDEAU
 - M. Claude LANGLOIS
 - M. Philippe LEBLOND
 - M. Alain ROBLET
 - M. Jean-Pierre ROUARD
- Propositions d'actions retenues pour 2020 (Reconduction des actions conduites en 2019) :
 1. Organiser le concours de français « Plumier d'argent » dans les classes de 4^e des collèges du Cher ;
 2. Poursuivre la vente de notre livre « En français correct » ;
 3. Proposer ces chroniques aux médias radiophoniques locaux ;
 4. Poursuivre l'amélioration de la lisibilité de notre comptoir de présentation lors de la fête des associations ;
 5. Organiser une animation culturelle pour les festivités du 14 juillet à Menetou-Salon ;
 6. Organiser une animation au profit du Téléthon à Mareuil-sur-Arnon ;
 7. Conduire une communication avec les médias ;
 8. Organiser un pique-nique au cours de l'été ;
 9. Reconduire le concours «Les nouvelles de DLF 18[®] » ;

Défense et promotion de la langue française

Délégation du Cher

Association loi de 1901

10. Organiser une animation lors de la venue d'enseignants moldaves dans le Cher ;
11. Participer à la Fête des associations à Bourges ;
12. Participer au Salon du Livre à Henrichemont ;
13. Rechercher des citations issues d'œuvres littéraires ;
14. Vérifier la faisabilité du projet « Espace » d'une liaison avec Thomas PESQUET.

D'autres actions à conduire au cours des années à venir peuvent être proposées au président, étant rappelé que l'adhérent qui propose sera le pilote de l'action. Ces propositions seront alors examinées par le conseil d'administration pour décision.

Questions diverses et interventions :

Aucune question n'étant posée, l'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 17h15.

Les galettes confectionnées par Monique ROBLET sont ensuite dégustées, arrosées de délicieux breuvages.

Le secrétaire de séance,

Patrick BRETON

Le président,

Alain ROBLET